

LE TRAITÉ DE RÉCIPROCITÉ

396. Avant l'année 1846, les relations commerciales entre les colonies britanniques de l'Amérique du Nord et les Etats-Unis ont été entravées et restreintes à cause des lois de la Grande-Bretagne concernant ses colonies

397. D'après les rapports officiels des Etats-Unis pour les années 1821 à 1845, le total des importations des Etats-Unis aux provinces, y compris Terre-Neuve, atteignit \$90,124,195, tandis que les exportations des provinces aux Etats-Unis n'atteignirent que la somme de \$31,040,834. Les Etats-Unis restant avec une balance en leur faveur de \$59,083,361.

398. En 1846, l'Angleterre abandonna le vieux système de commerce colonial, et les droits élevés sur les importations des produits étrangers furent révoqués. La plupart des produits des colonies furent mis sur le même pied que ceux des autres pays, et les colonies elles-mêmes furent autorisées à révoquer les droits différentiels en faveur des produits de l'Angleterre établis par un acte impérial ultérieur. Dans la même année, les Etats-Unis firent sanctionner une loi de remise de douane (*drawback law*) internationale.

399. En 1847, la législature canadienne abolit le tarif différentiel en existence, et mit les produits des Etats-Unis sur le même pied que ceux importés de la mère-patrie. Les droits sur les produits manufacturiers des Etats-Unis ayant été réduits de $12\frac{1}{2}$ à $7\frac{1}{2}$ et ceux des manufactures de la Grande-Bretagne élevés de 5 à $7\frac{1}{2}$ pour 100; nos voisins étant ainsi placés sur un pied d'égalité avec la mère-patrie.

400. Tandis que la moyenne annuelle du commerce durant les 25 années, de 1821-45 s'éleva seulement à \$4,846,601 par année, durant cinq années, de 1850-54, elle s'éleva sous une politique plus libérale, à pas moins d'une moyenne de \$22,320,043 par année, sans compter Terre-Neuve.

La valeur des produits achetés par les provinces, chez nos voisins, était, néanmoins, beaucoup plus considérable que la valeur des marchandises qui leur étaient vendues, et la balance à l'avantage des Etats-Unis, à la fin de la période mentionnée plus haut, était de \$31,505,262, ce qui, représentant le résultat de cinq années de commerce, doit être regardé comme très considérable.

401. Il avait souvent été question entre les différents hommes d'Etat des deux pays, de réciprocité commerciale entre les Etats-Unis et les provinces. L'impulsion commerciale due à l'abolition des restrictions, en 1846, donna un nouvel essort à cette idée. Durant la même année des négociations furent ouvertes entre les gouvernements des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, dans le but d'établir un système de réciprocité commerciale entre les Etats-Unis et le Canada, par une législation mutuelle.

En 1848, un bill du comité du commerce de la chambre des représentants, contenant le principe de la réciprocité, fut adopté par cette dernière chambre, sans opposition; mais échoua au Sénat, soit cette année-là ou l'année suivante.

402. Une conférence à laquelle toutes les provinces de l'Amérique Britannique du Nord, à l'exception de Terre-Neuve, étaient représentées, fut tenue à Halifax, en septembre 1849, et adopta une résolution qui fut adressée au gouvernement impérial, dans laquelle l'on demandait que les négociations fussent reprises dans le but d'établir un système de réciprocité commerciale